

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 13 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DPE 12 - DFA Budget annexe de l'eau - Compte de gestion 2015.

M^{me} Célia BLAUEL et M. Julien BARGETON, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et en particulier son article R.221-92 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 du budget annexe de l'eau délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 15, 16 et 17 décembre 2014 et des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 ;

Vu le compte administratif du budget annexe de l'eau au titre de l'exercice 2015 ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le compte de gestion pour l'exercice 2015 du budget annexe de l'eau, rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL, au nom de la 3^{ème} Commission, et Monsieur Julien BARGETON, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Le compte de gestion pour l'exercice 2015 du budget annexe de l'eau, rendu par le Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris, est approuvé conformément aux résultats ci-après :

Résultat de l'exercice 2015 :

Section d'investissement : excédent de 110 806,60 euros
Section d'exploitation : excédent de 545 024,09 euros

Article 2 : Résultat global (après incorporation du résultat de l'exercice précédent)

Solde créditeur de : 3 125 727,76 euros

Article 3 : Détermination du résultat d'exécution du budget 2015

	Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de l'exercice 2015
Section d'investissement	411,59 euros	-	110 806,60 euros	111 218,19 euros
Section d'exploitation	2 469 485,48 euros	-	545 024,09 euros	3 014 509,57 euros
TOTAL	2 469 897,07 euros	-	655 830,69 euros	3 125 727,76 euros

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO